

UWEALTH

GUIDE POUR COMPRENDRE LES CLASSES D'ACTIFS :

FONDS TRADITIONNELS

U Wealth : votre partenaire pour maîtriser les instruments financiers.

Nous souhaitons que vous preniez vos décisions d'investissement en toute confiance, en connaissant les opportunités et les risques des instruments financiers concernés.

INSTRUMENTS FINANCIERS : OPPORTUNITÉS ET RISQUES

Plus un instrument financier est complexe, plus son risque potentiel est élevé – mais plus ses perspectives de rendement le sont aussi.

QUE SONT LES FONDS DE PLACEMENT ?

Un **fonds de placement est un véhicule réglementé** qui collecte et **mutualise l'argent** d'un grand nombre d'investisseurs **en émettant des parts** afin d'**investir dans un portefeuille** de titres. Les principaux types sont les fonds de placement ouverts, les fonds commun de placement et les fonds négociés en bourse.

Le portefeuille d'un **fonds de placement** est structuré et géré activement selon ses objectifs et sa stratégie d'investissement.

Un **fonds commun de placement** investit dans un portefeuille déterminé, non géré activement, et est clôturé après une période définie.

Un **fonds négocié en bourse (ETF)** est coté sur une ou plusieurs bourses, négocié en continu et géré passivement. Il s'agit d'un fonds indiciel qui cherche à reproduire le profil rendement/ risque d'un indice de référence donné.

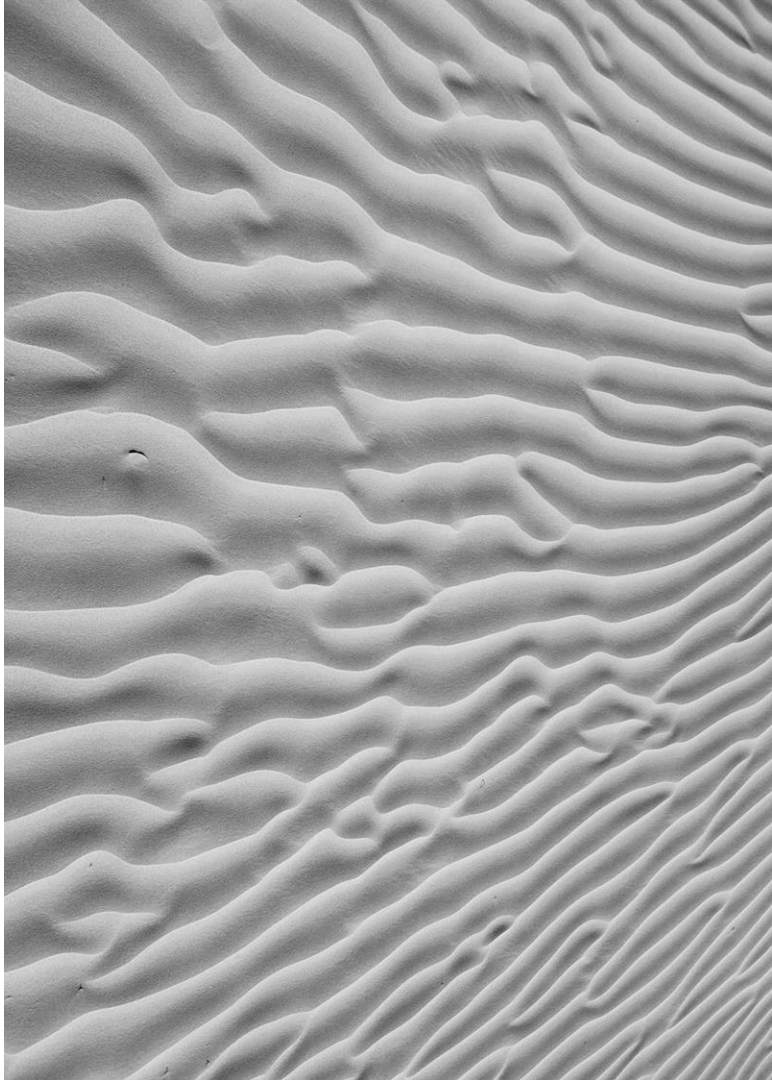

OBJECTIFS DE L'INVESTISSEMENT EN FONDS

En investissant dans des fonds, les investisseurs cherchent à profiter de l'**investissement collectif**, de la **diversification des risques** et d'une **gestion professionnelle**.

Investissement collectif

Les fonds donnent accès à des marchés, instruments et stratégies autrement hors de portée des investisseurs individuels, en raison des montants, des compétences et du savoir-faire spécialisé requis.

Diversification des risques

Les investissements portent sur une grande variété de titres. La sécurité de l'investissement s'accroît ainsi grâce à une diversification qu'un investisseur individuel ne peut atteindre.

Gestion professionnelle

La direction d'un fonds gère le portefeuille d'une manière qui dépasse les possibilités des investisseurs individuels.

AVANTAGES/INCONVÉNIENTS

Avantages

Gestion professionnelle : les porteurs de parts délèguent la responsabilité aux gérants du fonds.

Diversification : les investisseurs profitent d'un portefeuille structuré plutôt que de titres individuels.

Accessibilité financière : certains fonds proposent des prix/montants de parts abordables pour les petits investisseurs.

Liquidité : les fonds de placement sont facilement rachetables.

Réglementation : la vente, la commercialisation et l'enregistrement des fonds sont réglementés afin de protéger les consommateurs. (1)

Inconvénients

Coûts : différents types de coûts peuvent réduire les rendements et restent dus même en cas de perte.

Absence de contrôle : les décisions de gestion et la composition effective du portefeuille ne sont pas transparentes pour l'investisseur.

Incertitude sur le prix : la valeur nette d'inventaire (prix) d'un fonds est calculée à intervalles définis, et non au moment où l'investisseur passe son ordre.

(1) La réglementation varie fortement selon le pays d'enregistrement et de distribution du fonds (p. ex. la réglementation UCITS dans l'Espace économique européen). Veuillez consulter les informations sur le produit concerné pour plus de détails.

ZOOM SUR LES FONDS DE PLACEMENT

FONCTIONNEMENT DES FONDS DE PLACEMENT

Un **fonds** est un véhicule d'investissement qui **collecte et mutualise l'argent de nombreux investisseurs en émettant des parts** en vue d'un **investissement commun dans un portefeuille de titres**. Le portefeuille est structuré selon les **objectifs et la stratégie d'investissement** publiés. Son **but est de générer des rendements** pour ses investisseurs sous forme de plus-values, dividendes et intérêts. Il est géré par des gérants qui **prélèvent des commissions** pour leurs services.

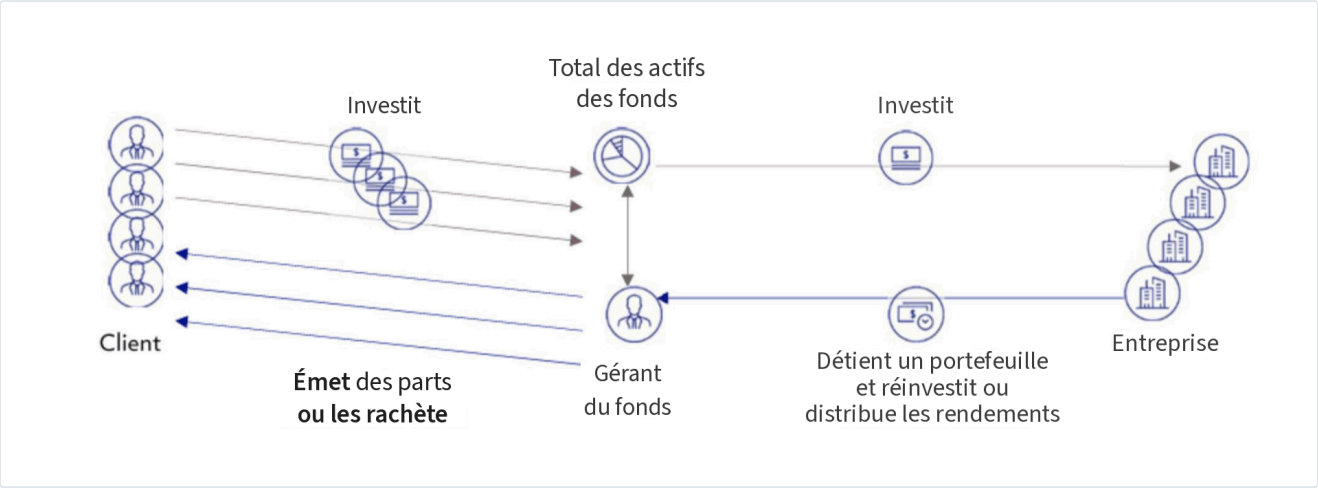

VALEUR DES FONDS DE PLACEMENT

- La valeur d'un fonds est exprimée par la **valeur nette d'inventaire (VNI)** de l'ensemble de ses actifs. La VNI divisée par le nombre de parts donne le prix actuel d'une part du fonds.
- La VNI est calculée à intervalles réguliers, le plus souvent quotidiennement, sur la base des cours de clôture. La négociation n'est donc pas continue : les investisseurs traitent au prochain prix du fonds (forward pricing).
- Les rendements du fonds (plus-values, intérêts et dividendes) **sont soit réinvestis (fonds de capitalisation), soit distribués en tout ou partie aux porteurs de parts (fonds de distribution)**. La VNI n'est donc pas toujours un critère adéquat pour comparer des fonds.

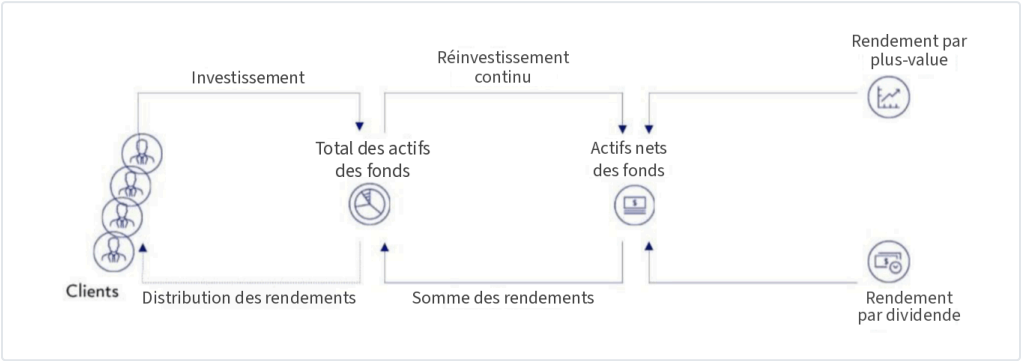

FRAIS DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT DES FONDS

- Les **gérants du fonds** sont chargés de mettre en œuvre la stratégie d'investissement. Ils doivent disposer d'une formation et d'une expérience de gestion solides, car ils assurent les opérations de négociation du portefeuille.
- La **qualité de la gestion** est un facteur important dans l'évaluation d'un fonds.
- La direction perçoit des **commissions de gestion** pour ses services. Ces commissions et les autres **frais de fonctionnement** sont généralement prélevés sur les actifs du fonds.
- Le **ratio des frais totaux** (TER) exprime la somme de tous les frais de fonctionnement – hors coûts de transaction et commissions de performance – prélevés en continu, qui réduisent donc le rendement du fonds.

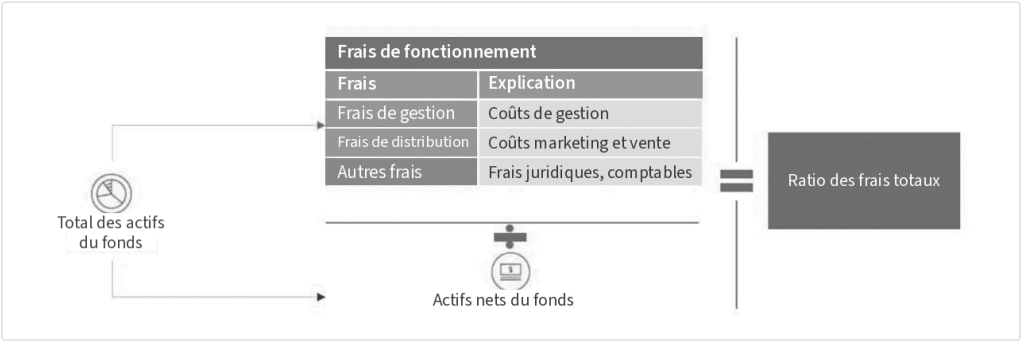

FRAIS À L'ACHAT/AU RACHAT DES FONDS

- Outre les frais de fonctionnement, un fonds prélève généralement des **commissions supplémentaires à l'achat ou au rachat** des parts.
  - Elles réduisent le capital investi à l'achat.
  - Elles réduisent le capital remboursé à la vente.

Ces coûts doivent être pris en compte dans le calcul de la performance d'un fonds.

Quelques frais courants figurent ci-dessous. Pour plus de détails, consultez le prospectus du fonds concerné.

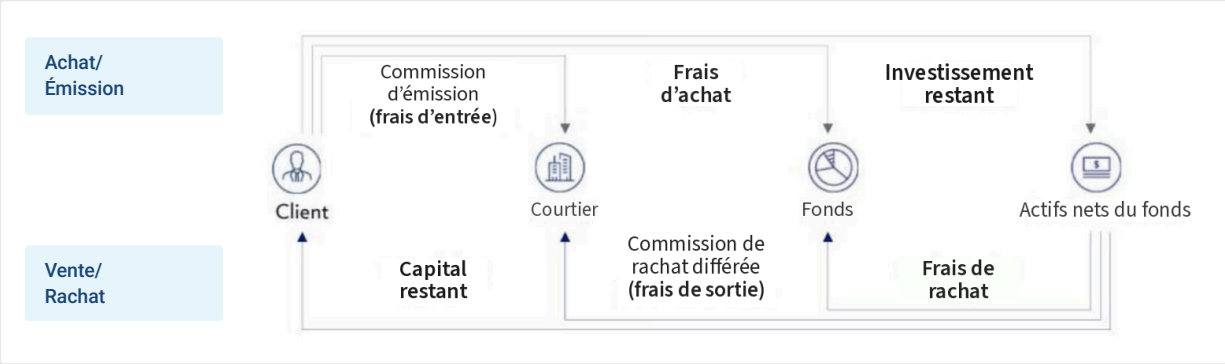

PRINCIPAUX TYPES DE FONDS DE PLACEMENT (1/2)

Il existe d'innombrables types de fonds et d'objectifs d'investissement. Ils se répartissent dans les catégories suivantes, chacune avec ses caractéristiques et ses risques. (1)

Fonds monétaires	Ils investissent dans des instruments du marché monétaire, reflétant les taux à court terme, ou dans des titres de créance de haute qualité à courte échéance. Leur objectif est d'offrir une liquidité élevée et un risque minimal, au prix de rendements plus faibles.
Fonds obligataires	Ils investissent dans des instruments à revenu fixe. La qualité des titres de créance pouvant varier, leurs profils rendement/risque diffèrent fortement (p. ex. les obligations à haut rendement sont plus risquées).
Fonds en actions	Ils investissent principalement en actions et varient fortement selon leurs objectifs et stratégies. On distingue généralement : • les *fonds indiciels*, qui visent le même rendement qu'un indice de marché donné, et • les *fonds sectoriels*, spécialisés dans certains segments économiques ou industriels.
Fonds d'allocation d'actifs (fonds stratégiques)	Ils investissent dans différents instruments (actions, marché monétaire, obligations, etc.) afin d'équilibrer risques, revenus et perspectives de plus-values. Ils peuvent prévoir des proportions fixes par classe d'actifs, selon leur objectif d'investissement.
Fonds immobiliers	Ils investissent dans des sociétés immobilières (promotion, construction, gestion immobilière).
Autres fonds de placements traditionnels ou alternatifs	Ils investissent notamment dans des valeurs mobilières, métaux précieux, biens immobiliers, matières premières, dérivés et parts d'autres placements collectifs, ainsi que dans d'autres actifs et droits.

(1) Les fonds de placement recourent à divers instruments financiers. Veuillez consulter la documentation pédagogique disponible pour plus de détails sur ces instruments.

PRINCIPAUX TYPES DE FONDS DE PLACEMENT (2/2)

- Toute **combinaison** des types de fonds décrits à la page précédente est possible.
- Un **fonds de fonds** n'investit pas directement dans des titres, mais dans d'autres fonds.
- En matière d'**immobilier**, il convient de distinguer
  - les **fonds immobiliers,** fonds de placement tels que décrits à la page précédente, et
  - les **sociétés d'investissement immobilier cotées (REIT)**, qui investissent directement dans des biens immobiliers ou des hypothèques. Les investissements en REIT cotés s'effectuent en bourse et peuvent comporter des risques supplémentaires par rapport aux fonds de placement.

Unit Trust

- Les unit trusts sont une forme de fonds d'investissement à capital variable, c'est-à-dire qu'ils peuvent émettre des parts supplémentaires, appelées « units », représentatives de la composition du portefeuille.

Le fonds investit dans un portefeuille déterminé et figé, pour une durée définie, à l'issue de laquelle le fonds est clôturé. À cet égard, le portefeuille fait l'objet d'une gestion passive.

Les porteurs de parts ont droit aux revenus et produits générés par le fonds au prorata du nombre de parts qu'ils détiennent.

Les unit trusts présentent de nombreuses caractéristiques et de nombreux risques similaires à ceux des fonds communs de placement (mutual funds). Ils peuventtoutefois s'en distinguer sur plusieurs aspects :

- Leurs coûts sont généralement plus faibles, en raison de charges d'exploitation réduites ;

- Ils peuvent présenter un niveau de diversification moindre, alors que les fonds communs de placement sont généralement soumis à des exigences réglementaires en matièrediversification ;

- La composition du portefeuille est prédéterminée et fixe, ce qui engendre des risques et des opportunités spécifiques ;

- Ils sont constitués pour une durée déterminée.

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE (1/2)

- **Les fonds négociés en bourse** (ETF) sont une forme particulière de fonds ouvert. Contrairement aux fonds de placement, ils ne sont pas émis/rachetés directement par la société de fonds auprès des clients, mais titrisés et négociés en bourse comme des actions.
- Les ETF sont principalement **utilisés comme trackers** d'indices ou d'un portefeuille bien défini. Ils sont donc gérés de façon plus passive que les fonds de placement.
- Même s'ils visent à répliquer l'indice sous-jacent au plus près, la réplication n'est jamais parfaite. L'écart de performance entre l'ETF et l'indice est **appelé tracking error**. Il peut notamment résulter des coûts de transaction et fiscaux ainsi que du réinvestissement différé des dividendes.
- Pour répliquer un indice de référence, les ETF peuvent recourir à l'une des trois techniques suivantes.
  - **Réplication intégrale** : achat de tous les titres composant l'indice sous-jacent
  - **Échantillonnage optimisé** : investissement dans une sélection représentative des titres de l'indice sur la base de modèles d'optimisation mathématique, afin de limiter au maximum la tracking error
  - **Réplication synthétique** : investissement dans un panier diversifié de titres représentant au moins 90 % des actifs du fonds, assorti d'un total return swap conclu avec une contrepartie qui verse le rendement de l'indice. Les investisseurs achètent la performance de l'indice et non les titres physiques qui le composent.
- Ils sont diversifiés dans les limites de l'indice répliqué. Les risques inhérents à l'indice sont acceptés dans le cadre de la stratégie d'investissement.
- Selon leur politique de distribution, les ETF distribuent ou non des dividendes.
- Les ETF exposent l'investisseur à des **risques spécifiques** (risques de marché, de tracking error, de contrepartie et de liquidité). Comme pour les fonds de placement, le risque émetteur est limité, les investissements en ETF constituant une créance privilégiée.

FONDS NÉGOCIÉS EN BOURSE (2/2)

Principales différences entre les fonds négociés en bourse et les fonds de placement

	Fonds négociés en bourse (ETF)	Fonds de placement
Négociation/prix	Négociés en bourse, cotés en continu, utilisables pour des stratégies avancées telles que le levier et la vente à découvert	VNI généralement publiée une fois par jour
Accessibilité	Directement (via la direction du fonds), principalement en bourse ou via des banques et courtiers (marché secondaire)	Banques, conseillers financiers ou directement via la direction du fonds (marché primaire)
Coûts	Coûts de transaction : courtage, taxe de transaction, droit de timbre et/ou écart bid/ask	Divers : frais de fonctionnement et commissions d'entrée/de rachat, en plus des coûts de transaction
Gestion	Généralement plus passive, de nombreux ETF servant de trackers	Généralement plus active, ce qui entraîne des frais de fonctionnement et de transaction plus élevés
Transparence	Positions publiées quotidiennement	Positions publiées à intervalles réguliers, généralement semestriellement

FONDS UCITS ALTERNATIFS

Fonds réglementés indépendants de tout indice de référence

Le terme « UCITS » désigne les organismes de placement collectif en valeurs mobilières agréés au titre de la directive européenne UCITS. Ce régime visait initialement les fonds traditionnels (actions, obligations, fonds mixtes), mais peut aussi servir à créer certains types de fonds alternatifs.

Les UCITS alternatifs sont simplement des UCITS qui recourent à certaines techniques d'investissement autorisées par la directive UCITS, leur permettant de mettre en œuvre des stratégies jusque-là surtout répandues chez les hedge funds.

Les objectifs de performance des UCITS alternatifs dépendent moins des indices de marché traditionnels. Ils sont plutôt indépendants de tout indice de référence, utilisent des dérivés pour prendre des positions longues comme courtes et peuvent recourir à un certain levier.

L'utilisation de ces techniques et instruments pour créer des UCITS alternatifs est autorisée depuis la mise en œuvre d'UCITS III début 2003.

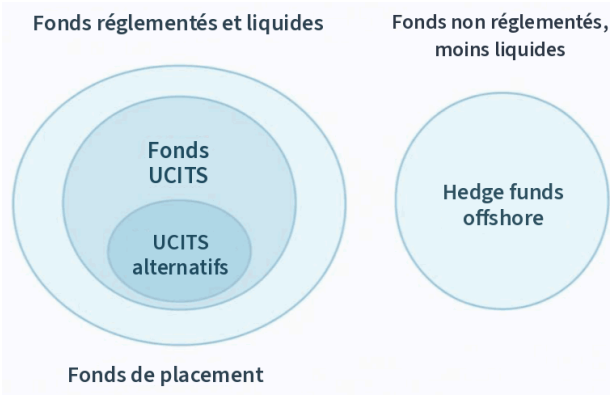

FONDS UCITS ALTERNATIFS

Composantes

Les caractéristiques d'un fonds UCITS se décomposent selon les composantes suivantes.

Principes structurels

- Possibilité de rachat à la VNI sur demande
- Ségrégation des actifs
- Évaluation à chaque émission ou rachat de parts (liquidité généralement quotidienne ou hebdomadaire, contre mensuelle ou trimestrielle pour les hedge funds offshore)
- Séparation des fonctions afin de limiter les conflits/abus

Règles d'investissement

- Liste des actifs éligibles
- Diversification des risques
- Pas d'emprunt/de vente à découvert direct (uniquement via des dérivés)
- Pas d'investissement direct en matières premières ou en immobilier (uniquement via des dérivés)
- Limite d'exposition globale ou de valeur à risque

Remarque : grâce aux dérivés, de nombreuses stratégies (liquides) de hedge funds sont en fait facilement reproductibles sous format UCITS.

Passeport UCITS

- Commercialisation dans toute l'Union européenne une fois agréé dans le pays d'origine
- Procédure de notification
- Intervention très limitée du pays d'accueil

RISQUES IMPORTANTS À PRENDRE EN COMPTE LORS D'UN INVESTISSEMENT EN FONDS

Risques de marché

Même si un fonds vise à diversifier les risques, les investisseurs héritent des risques de marché des actifs dans lesquels il investit. Les risques du fonds augmentent avec ceux des actifs sous-jacents.

Risques de change

Les investisseurs peuvent être exposés à un risque de change si le produit ou son sous-jacent est libellé dans une autre devise que celle de leur pays de résidence.

Sous-performance

L'indice de référence et les objectifs d'investissement sont une déclaration d'intention. Rien ne garantit que le fonds atteindra ses objectifs de performance.

Gestion du fonds

Certains fonds sont gérés activement. Un changement de gérant peut influencer la capacité à maintenir la performance future. Investir dans un fonds signifie déléguer les décisions d'investissement à la direction ; il en résulte une absence de contrôle direct et d'information sur la composition du portefeuille et le style d'investissement.

Transparence et structure des coûts

Les frais de fonctionnement et de transaction d'un fonds sont dus indépendamment des rendements. L'évaluation du coût total d'un fonds peut être complexe.

Structure du fonds et instruments utilisés

Certains types de fonds, comme ceux investis directement dans l'immobilier, peuvent exposer l'investisseur à des risques supplémentaires.

COMPARAISON DES FONDS DE PLACEMENT (1/2)

Le **risque et le rendement dépendent fortement de la stratégie d'investissement.** Ils sont donc difficiles à quantifier et à comparer d'un fonds à l'autre.

Les sociétés d'investissement ont défini cinq **indicateurs** pour décrire les risques et rendements d'un fonds.

Indicateur	Explication	Signification
Alpha	Excédent de rendement d'un fonds par rapport à un indice de référence.	Il exprime la part du rendement par laquelle un fonds surperforme ou sous-performe le marché.
Bêta	Volatilité d'un fonds par rapport à celle du marché dans son ensemble.	Il exprime la sensibilité du rendement du fonds aux variations du marché.
R^2	Part des mouvements d'un fonds expliquée par ceux de l'indice de référence.	Il exprime dans quelle mesure le fonds évolue en phase avec le marché.
Écart-type	Variation du rendement d'un fonds par rapport à sa performance historique.	Il exprime la volatilité historique du rendement du fonds.
Ratio de Sharpe	Performance ajustée du risque.	Il compare le rendement réalisé du fonds au risque pris.

COMPARAISON DES FONDS DE PLACEMENT (2/2)

Des **sociétés indépendantes** mesurent et notent la performance des fonds.

Deux **agences et systèmes de notation** importants sont Morningstar et Lipper Analytical Services.

- **Morningstar** Inc. propose une notation sur cinq niveaux fondée sur la performance ajustée du risque, les coûts et la catégorie du fonds.
- **Lipper Analytical Services** propose une notation sur cinq niveaux fondée sur différents critères, tels que les rendements et les frais.
- Les agences de notation décernent également des prix aux fonds dans différentes catégories.
- Si les **notations** peuvent aider à comparer les fonds, il faut garder à l'esprit qu'elles reposent sur des données historiques et ne préjugent pas de la performance future.

CE QUE L'ON PEUT ATTENDRE DES FONDS DE PLACEMENT

Horizon d'investissement

- Moyen terme
- Long terme

Attentes de revenus

- Plus-value
- Intérêts réguliers
- Dividendes irréguliers

Anticipations de marché

- Hausse
- Indépendant

Les fonds sont des instruments d'investissement très variés, disponibles pour la plupart des attentes de revenus et anticipations de marché.

À SAVOIR AVANT D'INVESTIR DANS DES FONDS

Gain maximal

La somme des plus-values, dividendes et intérêts sur les titres individuels, ainsi que toute plus-value sur la VNI du fonds.

Perte maximale

Risque théorique de perte totale du capital investi.

Profit/perte

Les risques d'un fonds peuvent être représentés sommairement selon la catégorie générale d'actifs dans laquelle il investit.

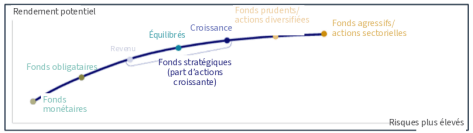

- C'est l'analyse de la stratégie d'investissement de chaque fonds qui permet de déterminer s'il correspond au couple rendement/risque recherché par l'investisseur.
- Des indicateurs tels que les notations Morningstar ou le ratio de Sharpe, qui mesure la performance ajustée du risque, permettent de comparer les fonds.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES RISQUES OU SUR LES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS DISPONIBLES, VEUILLEZ DEMANDER LA DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE U WEALTH À VOTRE CHARGÉ DE CLIENTÈLE.

INFORMATIONS JURIDIQUES IMPORTANTES

U Wealth SA – 8C avenue de Champel, 1206 Genève, Suisse Surveillée par la FINMA (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers)

Avertissement à caractère pédagogique et informatif

Ce contenu est fourni à des fins d'information et de formation uniquement. Il ne constitue pas un document publicitaire et ne résulte pas d'une analyse financière ou d'investissement indépendante. Il n'a pas été établi conformément aux exigences légales visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière et n'est soumis à aucune interdiction de négociation préalable à la diffusion de telles analyses.

Ce contenu a été préparé par U Wealth SA, autorisée et réglementée par la FINMA (Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers). Les informations peuvent être mises à jour de manière irrégulière ou en fonction d'évolutions significatives.

À titre informatif uniquement

Toutes les informations et opinions étaient valables au moment de la rédaction et peuvent être modifiées sans préavis. Ce document est fourni à titre informatif uniquement et ne constitue ni un conseil juridique, fiscal, comptable ou en investissement, ni une offre ou une invitation à acheter ou à vendre un instrument financier.

Les opinions exprimées reflètent le point de vue actuel des auteurs, mais pas nécessairement celui de U Wealth SA dans son ensemble.

Bien que les informations soient réputées exactes et proviennent de sources fiables, U Wealth SA ne garantit ni leur exactitude, ni leur exhaustivité, ni leur actualité.

Dans les limites autorisées par la loi, U Wealth SA décline toute responsabilité pour tout dommage ou perte, direct ou indirect, résultant de l'utilisation de ce document ou de toute décision prise sur cette base.

Adéquation et conseil professionnel

Les investissements mentionnés peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs. Chaque investisseur doit évaluer l'adéquation d'un investissement à sa situation et à ses objectifs personnels et consulter son conseiller professionnel avant toute décision financière.

Ce contenu ne constitue pas une recommandation personnalisée et ne tient pas compte de votre profil d'investisseur ni de votre situation financière.

Durabilité / ESG

Ce document ne respecte pas nécessairement les réglementations ou normes ESG applicables dans d'autres juridictions. Pour plus de détails sur les critères ESG et leur éventuel impact sur le rendement financier ou l'éligibilité des investissements, veuillez contacter directement U Wealth.

Risques généraux

La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent augmenter ou diminuer, et les investisseurs peuvent ne pas récupérer le montant investi.

Les instruments financiers peuvent être exposés à divers risques, notamment, mais pas exclusivement, les risques de marché, de crédit, politiques et de change. Les performances passées et les rendements simulés ne sont pas des indicateurs fiables des performances futures.

Les produits structurés mentionnés ne constituent pas des placements collectifs de capitaux au sens du droit suisse et ne sont pas soumis en tant que tels à la surveillance de la FINMA. Les investisseurs ne bénéficient pas de la protection spécifique prévue par la loi fédérale sur les placements collectifs de capitaux.

Données de tiers

Certaines informations peuvent provenir de fournisseurs tiers tels que des agences de notation, des fournisseurs de données financières ou des plateformes de données ESG. U Wealth SA ne garantit ni l'exactitude ni l'exhaustivité de ces données et décline toute responsabilité liée à leur utilisation.

Diffusion restreinte

Ce contenu est exclusivement destiné à des destinataires situés en Suisse et ne s'adresse à aucune personne ou entité relevant d'une juridiction dans laquelle sa diffusion serait contraire aux lois ou réglementations locales.

Ce document ne peut être reproduit ou diffusé sans l'accord écrit préalable de U Wealth SA.

ÉTATS-UNIS : NI CE CONTENU NI AUCUNE COPIE DE CELUI-CI NE PEUVENT ÊTRE ENVOYÉS, INTRODUITS OU DIFFUSÉS AUX ÉTATS-UNIS OU REMIS À UNE US PERSON. © U Wealth, 2026

COORDONNÉES

contact@uwealth.ch | +41 (0)22 545 51 40